



La Fédération des Travaux Publics de Champagne-Ardenne et l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne organisent **la 4^{ème} édition des Victoires de l'Investissement Local.**

Son objectif ? Mettre en lumière des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique sur l'ensemble du territoire.



QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

Toute opération concernant des infrastructures de travaux publics qui, à l'échelle du territoire, génère de la création de valeur économique, sociale ou environnementale.

L'opération présentée doit avoir été achevée depuis moins de 24 mois à la date de clôture des candidatures.

Aucun seuil de dimensionnement ou de coût n'est requis.



LES CANDIDATURES

L'appel à candidatures est ouvert **jusqu'au 13 mai 2024.**

Le dossier de candidature est à remplir en ligne :

[Candidature en ligne](#)

La sélection des projets sera réalisée par un jury indépendant.

LES THÉMATIQUES

Mobilités : routes, transports en commun, mobilités douces

Énergies : installations de panneaux photovoltaïques, éoliennes ...

Éclairage : Baisse des consommations

Eau : eaux pluviales, eau potable, réductions de fuites, assainissement

Aménagement urbain : piétonnisation, mise en valeur de quartiers ...

Prévention des risques climatiques : génie écologique, lutte contre les inondations, restauration de l'écosystème ...



LA REMISE DES PRIX

Les prix seront décernés à l'occasion du Carrefour des Collectivités sur la Foire de Châlons, qui se tiendra les 30 et 31 août 2024.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Fédération des Travaux Publics de Champagne-Ardenne
Tél. 03 26 69 34 70 – Mail : champagne-ardenne@frntp.fr
www.frntpgrandest.fr

Les lauréats 2023

Saint-Memmie et le SIEM

pour la rénovation de son parc d'éclairage public.

Baisse de la consommation électrique par le remplacement des Luminaires en LED, abaissement de puissance, horloges astronomiques synchronisées ...

Sermaize-les-Bains et la C.C Côtes de Champagne et Val de Saulx

pour la rénovation complète du quartier de la forge.

Suppression des rejets d'eaux usées dans la rivière, protection contre les inondations, facilitation des mobilités et accessibilité au centre-ville, création de zones piétonnes.

Vitry-la-Ville

pour la requalification de l'avenue de la gare.

Amélioration du cadre de vie des habitants, amélioration de la circulation et de la sécurité des piétons, cyclistes ou automobilistes, facilitation de la gestion des eaux de pluies.

